
Estimer les parités de pouvoir d'achat locaux à partir de déclarations subjectives

Clément Carbonnier*^{1,2}

¹Sciences Po, LIEPP – Sciences Po – 286 boulevard Saint Germain 75007 Paris, France

²Théorie économique, modélisation et applications (THEMA) – CNRS : UMR8184, Université de Cergy Pontoise – 33, boulevard du Port 95011 Cergy-Pontoise Cedex, France

Résumé

Les budgets de références – entendus comme les ressources minimales nécessaires pour vivre décemment – varient d'un ménage à un autre en fonction de multiples déterminants. À partir des millésimes 2008 à 2015 de l'enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages (SRCV), cet article documente ces déterminants en montrant les régularités des budgets de références auto-déclarés en fonction des caractéristiques des ménages. Il est ainsi possible de mesurer les déterminants liés à la composition familiale, le statut d'occupation du logement, la catégorie socioprofessionnelle, la région, le degré d'urbanisation et le revenu. En particulier, l'influence du revenu effectif est log-linéaire tout au long de la distribution des revenus avec une pente constante qui ne dépend pas des autres variables explicatives. Ceci permet de retirer ces déterminants et d'isoler le déterminant territorial dans la formation subjective des budgets de références, à l'aide d'une méthode de point fixe. Ce déterminant territorial reflète d'une part les différences culturelles entre les territoires, et d'autre part les coûts de la vie locale. Ce dernier point permet de calculer des parités de pouvoir d'achat entre territoires, et ainsi d'analyser comment la prise en compte de ces coûts de la vie locale déforme la distribution nationale des revenus et l'ampleur et la répartition de la pauvreté. D'un point de vue macroéconomique, la prise en compte des parités de pouvoir d'achat réduit sensiblement les indicateurs d'inégalité et la pauvreté mesurée à 60 % du niveau de vie médian. Cependant, cette réduction est très hétérogène avec une concentration augmentée de la pauvreté dans les grandes unités urbaines, ainsi que plus généralement dans la région parisienne, le pourtour méditerranéen et le Nord-Pas de Calais. Par ailleurs, la pauvreté mesurée comme le fait d'avoir un niveau de vie inférieur au niveau de référence local est nettement supérieur à la pauvreté à 60 % du niveau de vie médian, particulièrement en île de France, sur le pourtour méditerranéen et dans le Nord-pas de Calais.

Mots-Clés: Parité de pouvoir d'achat, hétérogénéité infra, nationale, mesures de pauvreté

*Intervenant